

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Vendevre-sur-Barse
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	M2025_03_06
Date de mise en ligne :	Le mercredi 05 février 2025 à 19:10:01
Date de clôture :	Le vendredi 28 février 2025 à 16:00:00
Titre :	Construction d'un abri rue des anciennes Tanneries

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[12/02/2025 à 11:29:27] Bonjour

Lot Charpente

Vous demandez des bois classe 3 alors que vous précisez en essence du peuplier qui est classe 2.

Pouvez vous confirmer svp

merci

[14/02/2025 09:26:25] Bonjour,

Suite à la question d'une entreprise la réponse est :

"La charpente compris poteaux est à maintenir en peuplier. Les poteaux sont surélevés du sol par des plots empêchant le contact constant avec l'humidité."

Bien cordialement,